



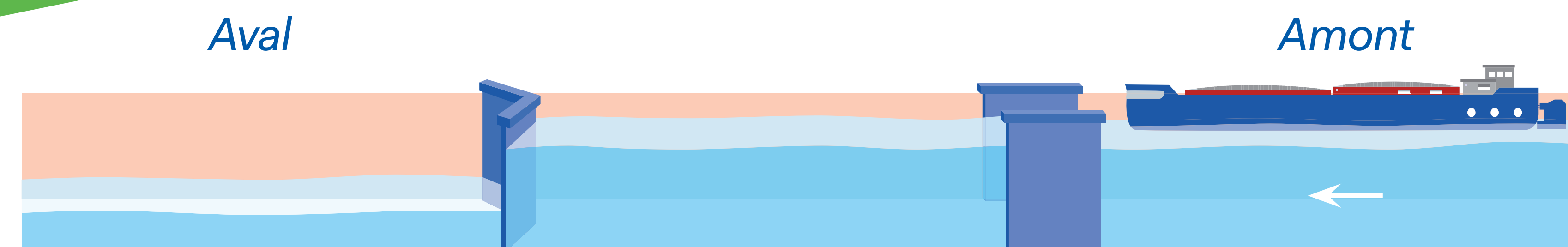
L'ÉCLUSE EST UN OUVRAGE D'ART PERMETTANT AUX BATEAUX DE FRANCHIR UNE DIFFÉRENCE DE NIVEAU SUR UN CANAL, UN FLEUVE OU UNE RIVIÈRE.

Passage d'un bateau « avalant* » de l'amont vers l'aval

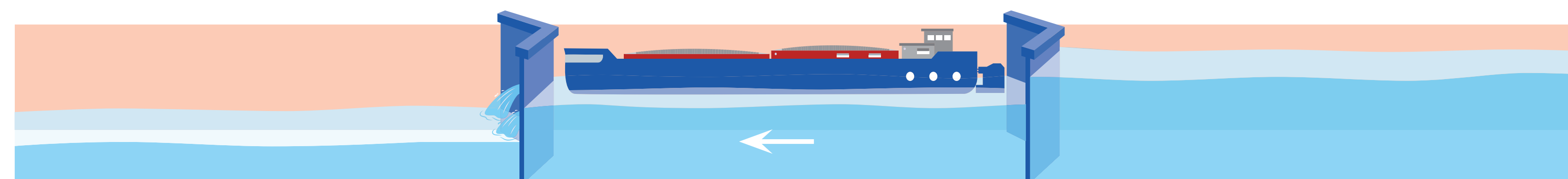
* Et dans le cas d'un bateau « montant » ? Pour le passage d'un bateau « montant » (de l'aval vers l'amont), le niveau de l'eau monte grâce à un système de vannes installé dans le fond de l'écluse.



* Le bief est la portion de canal ou de rivière située entre deux ouvrages (barrages ou écluses).



Les portent amont s'ouvrent, le bateau entre dans le sas.



Le niveau d'eau descend grâce à l'ouverture des « vanelles » (petites trappes dans les portes aval).



L'eau atteint le même niveau que celui du bief* en aval, les portent s'ouvrent.